

Établissement : 0352760 K  
Collège Germaine Tillion  
Biardel  
35520 LA MEZIERE

N° de séance : 2

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2017

Heure de début : 18 h 30 Heure de fin : 19 h 45

**Présidence** : Mme Verdalle

Rédacteur du présent compte rendu : M. Fouilhé, représentant des parents d'élèves

**Membres présents :**

M. Baldié-Le Person, M. Boide, M. Bouvet, M. Briand, M. Coulombel, Mme Colinet, M. David, Melle Denis, M. Fouilhé, Mme Garnier, Mme Gelas, Mme Hesry, M. Heugebaert, M. Lamarre, Mme Lavisse, M. Lemonnier C, M. Llavori, Mme Mira, Mme Monvoisin, Mme Motteau, Mme Nizan, Mme Pertel, M. Plumer, Mme Raymond, Mme Verdalle.

**Membres excusés :**

M. Binard, Mme Cacquevel, Mme Dugueperoux-Honoré, Mme Gouëzin, M. Lefeuve, Mme Mestries.

Nombre de membres présents : 25 Quorum : 16

Ordre du jour :

- I. **Affaires administratives** \_\_\_\_\_
- II. **Affaires administratives** \_\_\_\_\_
- III **Affaires pédagogiques** \_\_\_\_\_
- IV **Questions diverses** \_\_\_\_\_

Le secrétaire,



Transmis le : lundi 15 janvier 2018

Le Président,

K. Verdalle

Le chef d'établissement



## *Ordre du jour*

---

### **I. Affaires administratives**

- Vote du procès-verbal du conseil d'administration du 19 Octobre 2017
- Vote de l'ordre du jour

### **II. Affaires financières**

- Déspécialisation de crédits EPDS pour l'exercice 2018 : 3 000,00 €
- Budget primitif 2018
- Délégation de signature pour les contrats et conventions
- Mise au rebut des manuels scolaires

### **III. Divers**

- Réponses aux questions des parents d'élèves (non soumis au vote)

## **I. Affaires administratives**

- Le procès-verbal du conseil d'administration du 19 Octobre 2017 n'ayant pas été reçu son approbation est repoussée au prochain CA.
- Vote de l'ordre du jour après ajout des réponses aux questions des parents d'élèves.

**Adoption à l'unanimité : 24 votants**

## **II. Affaires financières**

- Déspécialisation de crédits EPDS pour l'exercice 2018 : 3 000,00 €

A hauteur de 500,00 € pour l'association sportive et 2 500,00 € pour les professeurs d'EPS

**Adoption à l'unanimité : 24 votants**

- Budget primitif 2018

Présentation du budget primitif (cf. documents annexés reçu avec la convocation au CA)

À noter : une erreur dans le montant pour 2018 du « Total Budget Global » de la dotation Globale de Fonctionnement du « Rapport de présentation du Budget Primitif 2018 » présenté en séance. Celui-ci est de 101 764,00 € et non 98 431,00 €

**Adoption à l'unanimité : 25 votants**

**Information** : une Décision Budgétaire Modificative d'ouverture de crédit pour 2017/2018 de 2 700,00 €/an est non encore entièrement consommée. Son utilisation sera étudiée avec les équipes éducatives

- Délégation de signature pour les contrats et conventions

**Adoption à l'unanimité : 25 votants**

- Mise au rebut des manuels scolaires

Proposition de sortir de l'inventaire pour mise au rebut d'un ensemble de manuels scolaires suite au renouvellement des collections (liste fournie en séance)

**Adoption à l'unanimité : 25 votants**

## **III. Divers (non soumis à vote)**

**Interrogations des parents sur la classe sans note en 3ème vis-à-vis de l'orientation, en particulier des critères de choix par rapport à des collègues en notation classique**

Un outil de conversion des notes et des compétences en points est utilisé. De plus pour les filières contingentées, l'appréciation du professeur principal au regard du dossier de l'élève est prise en compte. Les lycées sont également au courant du mode de fonctionnement du collège (sans notes).

## Réunion parents-professeurs

Pas de réunion parents-professeur prévue en dehors de la remise des bulletins en mains propres pour laquelle 1 professeur recevra les élèves et leurs parents sur rendez-vous pendant 15 minutes. Durant celui-ci, le professeur « expliquera » le bulletin à l'élève et à ses parents. Les professeurs savent, avant les conseils de classe, quels sont les élèves qu'ils vont rencontrer, et peuvent s'ils le souhaitent en changer. En cas d'indisponibilité pour la remise en mains propres, l'envoi est fait par voie postale.

## Voyage et participation de l'APE

L'APE a décidé d'octroyer un don de 800,00 € à répartir sur les voyages à Londres et en Espagne avec une répartition équitable par élève. (Pour le voyage en Allemagne, la subvention de l'OFAJ de 500,00 € étant actée, nous privilégierons ces deux voyages)

- La vente de chocolats devrait rapporter un bénéfice de l'ordre de 2 800,00€. L'APE souhaite remercier Mme Prunier pour son aide précieuse et efficace et compte reverser intégralement cette somme pour les voyages.

Il est confirmé en séance que :

- La vente de chocolat de Pâques (gérée par l'APE) se fera par les élèves de 4ème partant en Espagne
- La vente de brioches (gérée par les professeurs), se fera par l'ensemble des élèves du collège. Il faut être attentif à ce que la généralisation des commandes à tous les niveaux ne mobilise pas toutes les énergies uniquement pour les voyages. En effet d'autres projets émis par le conseil de vie collégienne sont à l'étude et nécessiteront un engagement d'un maximum de personnes.
  - o Bal de promotion
  - o Zéro déchet repris par les élèves
  - o Aide à des associations (enfants Mékong,...)
- Concernant les brioches, les commandes devront être émises la 2<sup>ème</sup> semaine de Janvier pour une livraison avant les vacances dès février.

## Préparation dès la 4<sup>ème</sup> à la recherche de stage de 3<sup>ème</sup>

Il est demandé s'il est possible de définir les dates des stages l'année précédente et également de préparer les élèves dès la 4<sup>ème</sup> (rédaction de CV, lettre de motivation, présentation orale). Mme Verdalle précise que la date du 1<sup>er</sup> stage est donnée l'année précédente et que la préparation dès la 4<sup>ème</sup> est envisageable et à étudier.

## Réseau informatique

Il a été remarqué lors du budget l'investissement important du collège dans l'équipement informatique pour favoriser les pratiques pédagogiques innovantes ou l'accès au numérique. Cependant les dysfonctionnements continuent et de manière aléatoire. Les services de maintenance du Séria pensent qu'il s'agit d'un dysfonctionnement lié à la structure du réseau dans les bâtiments et ce depuis la création et qu'il est nécessaire de faire un diagnostic pour trouver des réponses adaptées. A plusieurs reprises (2011, M. Desmares, et 2014 Mme Verdalle) les chefs d'établissements ont alerté le SERIA et le conseil départemental, avec des réponses au coup par coup.

M. Coulombel explique qu'il faut prendre attache auprès du conseil départemental afin de solliciter ce diagnostic et qu'il accompagnera le collège dans cette démarche.

La séance est levée à 19 h 45.